

Namur, le 1^{er} septembre 2023
Aux étudiants HD Eco-Gestion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les informations relatives à la rentrée académique et au bon déroulement de vos études.

1. La journée d'accueil

La journée d'accueil a lieu le samedi 9 septembre, au 1^{er} étage de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, située Rempart de la vierge 8 à 5000 Namur.

Les *nouveaux* étudiants sont attendus à 09h00 devant l'auditoire E13. La participation à cette matinée d'information est obligatoire. Le programme des activités est détaillé en annexe.

2. Le début des cours

Notez qu'en horaire décalé plusieurs cours et séminaires commencent déjà **dès le samedi 09 septembre** à savoir la présentation du séminaire de lectures scientifiques et le cours d'audit et contrôle de gestion pour les étudiants de master et le cours de principe d'économie pour les étudiants de bachelier.

L'horaire des cours et des examens ainsi que les locaux où ceux-ci se déroulent sont consultables via le lien direct <https://horaires.unamur.be> (Sélectionnez « Etudiants », ensuite la Faculté et le(s) programme(s) qui vous concerne(nt) dans la rubrique « HD Eco-Gestion ». Ensuite, une nouvelle page comprenant le planning des cours (ADE) s'ouvrira et vous pourrez sélectionner les dates qui vous intéressent.

3. La page d'accueil

Sur la page d'accueil <http://www.unamur.be/eco/hd> vous trouverez, en plus de l'horaire des cours, d'autres informations utiles telles que la présentation des programmes, les modalités d'inscription, l'accès à WebCampus et au courriel et des informations sur les membres du département.

4. Le Programme Annuel de l'Étudiant (PAE)

Les nouveaux inscrits ont reçu ou vont recevoir une lettre du jury d'admission HD Eco-Gestion qui indique les cours à suivre obligatoirement au cours de cette année (sauf demande d'allègement – voir plus bas). Le programme annuel de l'étudiant (PAE) doit légalement compter AU MOINS 60 crédits. Pour des raisons pédagogiques et/ou organisationnelles motivées, un jury peut être amené à devoir proposer à un·e étudiant·e un PAE inférieur à 60 crédits. Dans ce cas uniquement, le PAE ne peut être inférieur à 55 crédits.

Les cours obligatoires mentionnés dans le courrier sont généralement inférieurs à 60 crédits. Dans ce cas, l'étudiant complète son programme en choisissant des cours supplémentaires selon une séquence clairement définie dans le Formulaire PAE que vous pouvez vous procurer au secrétariat ou sur le site web <https://www.unamur.be/eco/faseg/PAE2023-2024> (Attention, veuillez consulter au préalable la grille horaire UES + Master afin d'éviter tout conflit). TOUT ETUDIANT doit compléter et renvoyer le formulaire avant le 09 octobre (même si les cours obligatoires comptent déjà 60 crédits) au secrétariat HD Eco-Gestion (bureau 502). Il est possible qu'un courrier vous invite à vous rendre sur un « configurateur ». Nous vous demandons de **NE PAS vous rendre sur ce configurateur** car ce dernier ne renseigne pas la marche à suivre exacte pour remplir valablement le programme de cours dans un certain nombre de cas particuliers.

Les secrétaires peuvent vous aider à compléter le formulaire en cas de problème. Les étudiants sont informés de la validation de leur programme sur leur adresse mail étudiant.

5. Des séances de remise à niveau en mathématiques

Des séances de remise à niveau ou de rafraîchissement en mathématiques sont organisées principalement les vendredis du premier quadrimestre, de 18h10 à 21h10. Ces séances, facultatives, vous permettent de vous évaluer et portent sur les outils mathématiques indispensables pour la suite du cursus.

6. Quelques dates d'activités importantes

Voici quelques activités importantes et obligatoires en ce début de l'année académique.

- Un Workshop gestion de groupe sera organisé durant le premier quadrimestre. La participation est obligatoire pour les étudiants inscrits au cours Principes de Gestion.
- Deux séances d'information sur le mémoire à réaliser dans le cadre des masters 120 seront organisées dans le courant du mois d'octobre (date au choix). Cette séance concerne les étudiants qui inscrivent le mémoire ou le cours de Méthodes de recherches en sciences économiques et de gestion dans leur PAE de cette année. Elle ne concerne donc pas les étudiants qui doivent encore suivre plus de 120 crédits pour terminer leur master, autrement dit qui doivent encore valider de nombreuses UES.

7. Les dispenses

En dehors des dispenses de cours qui sont octroyées à certains étudiants par le jury d'admission HD Eco-Gestion, toute demande de dispenses supplémentaires dûment documentées (notes associées, descriptifs des cours) devra être adressée au secrétariat et ce, **dès le début de l'année académique et avant le 9 octobre**.

Attention ! Par obligation légale, le nombre de crédits du master 60 doit comprendre au moins 60 crédits. Par conséquent, aucune dispense en dehors du volume « unités d'enseignement supplémentaires – UES », qui est un volume de cours ajoutés et intégrés aux programmes de master 60, ne peut être accordée.

Toute approbation de dispenses pour les cours du 1^{er} ET du 2^{ème} semestre doit être déposée au secrétariat HD Eco-Gestion pour le 09 octobre au plus tard. Au-delà de cette date, les dispenses sont refusées.

8. Les examens

Afin de tenir compte de la situation professionnelle/privée particulière de l'étudiant, deux dates d'examens pour chaque cours sont prévues pour la première session d'examen. L'étudiant ne peut toutefois présenter l'examen qu'à une seule de ces dates.

Les deux dates d'examen pour les cours se terminant au premier quadrimestre sont programmées en janvier. Les deux dates d'examen pour les cours se terminant durant le deuxième quadrimestre sont programmées en mai-juin.

En raison de la courte durée de la deuxième session (du 16 août au début septembre) une seule date d'examen est prévue par cours. Nous vous invitons fermement à tenir compte de cette restriction dans la programmation de vos examens pour la première session. Toutes les dates d'examens pour l'année académique 2023-24 (à l'exception de celles de la deuxième session) sont déjà disponibles sur la grille horaire HD Eco-Gestion.

9. Les congés éducation

Les étudiants qui souhaitent bénéficier des congés-éducation doivent, après avoir consulté le site <https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-conge-education-payee.html> compléter le document « demande de congé éducation » se trouvant dans une farde à l'entrée du secrétariat HD Eco-Gestion, bureau 502, **avant le 09 octobre**.

10. L'allègement de l'année d'étude

Conformément à la législation en vigueur, le PAE (Programme annuel d'études) doit comprendre au moins 60 crédits (à l'exception de la dernière année d'un cycle qui comprend le solde des crédits du programme). Pour des motifs professionnels, académiques, sociaux ou médicaux dûment attestés, l'étudiant peut demander de bénéficier d'un PAE inférieur à 60 crédits (appelé légalement « allègement »). Dans ce cas, l'étudiant devra présenter les cours non-suivis lors des années ultérieures. Le formulaire est disponible sur notre site <https://www.unamur.be/inscription/specificites-inscription/allègement> . Celui-ci dûment complété et signé devra être déposé au secrétariat HD Eco-Gestion **avant le 20 septembre**.

11. Les cartes d'étudiants (provisaires et/ou définitives)

Vous recevrez une convocation par courriel pour aller retirer votre carte d'étudiant à la BUMP (Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin). Les heures d'ouverture sont consultables sur <https://www.unamur.be/bump>. Merci de vous munir de votre convocation (copie papier du courriel ou smartphone). Vous pouvez mandater une autre personne pour aller retirer votre carte d'étudiant ou envoyer votre convocation à public.bump@unamur.be et votre carte sera envoyée par courrier.

12. Les parkings

Nous vous informons qu'en tant qu'étudiant à horaire décalé, l'université met à votre disposition plusieurs parkings durant vos horaires de cours (voir information en annexe*).

* Tous les documents renseignés comme « en annexe ou joint » vous seront transmis lors de la journée d'accueil du 9 septembre 2023.

Toute l'équipe de HD Eco-Gestion vous souhaite d'ores et déjà une belle rentrée académique.

Christian Kiedaisch
Directeur des programmes HD Eco-Gestion